

**Pour prendre contact avec le  
réseau d'aides de l'antenne  
Wallon**

Ecoles:

Wallon élémentaire et maternelle

C. Raynaud – S. Gaultier-Soltani

B. Mesure

Langevin élémentaire et maternelle

C. Raynaud – S. Gaultier-Soltani

B. Mesure

Cotton, Aragon, Boucher, Mourguet

C. Raynaud

**Permanence téléphonique :**

Les lundis de 10h30 à 13h et les  
mardis de 11h30 à 13h (répondeur  
tous les jours).

**Composition du réseau d'aides  
spécialisées :**

Psychologue de l'Education Nationale :

**Coralie Raynaud**

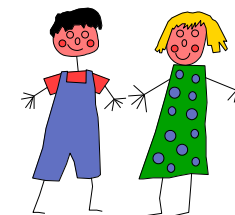
Enseignante spécialisée chargée  
des aides pédagogiques :

**Sandrine Gaultier-Soltani**

Rééducateur :

**Bertrand Mesure**

**Antenne Wallon**  
du  
**Réseau d'Aides Spécialisées**  
de Trappes  
**(RASSED)**



**Groupe scolaire Henri Wallon**  
**rue Henri Wallon**  
**78190 TRAPPES**  
**01 30 51 68 53**  
**antennewallonrasedtrappes@gmail.com**

Ministère de l'Education Nationale  
**CIRCONSCRIPTION DE**  
**TRAPPES**

## Qu'est-ce qu'un réseau ?

Un réseau est un service mis en place par le Ministère de l'Education Nationale pour **aider les élèves en difficulté et prévenir les inadaptations.**

L'antenne Wallon du Réseau d'Aides spécialisées de Trappes intervient dans les écoles suivantes :

### Ecoles maternelles :

Boucher  
Cotton  
Langevin  
Mourguet  
Wallon

### Ecoles primaires :

Aragon  
Langevin  
Wallon

## A quoi sert le réseau ?

Les personnels du réseau sont chargés de remédier aux difficultés que certains élèves rencontrent dans les apprentissages et la vie scolaire.

**Les rééducateurs** apportent aux enfants une aide visant à : instaurer ou réinstaurer l'investissement scolaire, donner du sens aux exigences scolaires, surmonter les difficultés personnelles qui surviennent en relation avec le domaine scolaire.

**Les maîtres chargés de l'aide à dominante pédagogique** ont pour objectif d'améliorer la capacité de l'élève à dépasser les difficultés qu'il éprouve dans les apprentissages, de l'aider à maîtriser méthodes et techniques de travail, de permettre l'expérience du succès et la prise de conscience des progrès.

L'analyse psychologique des difficultés et des besoins, l'aide à l'orientation et à l'intégration scolaire sont plus spécialement effectuées par **la psychologue de l'Education Nationale**, en collaboration avec les familles et les maîtres.

Toutes les difficultés d'un enfant ne sont pas de la compétence du réseau. Alors, le réseau peut jouer le rôle de transition vers d'autres spécialistes : orthophonistes, O.R.L., C.M.P.P., pédo-psychiatres, services sociaux,...

## Comment intervient le réseau ?

Le réseau intervient à la demande des équipes enseignantes, des parents ou des enfants.

Les parents peuvent prendre contact directement avec le réseau.

Dans tous les cas, la collaboration de la famille et de l'enseignant est nécessaire.

Si cette collaboration débouche sur une aide spécialisée à dominante rééducative ou pédagogique, l'enfant participera à une ou deux séances hebdomadaires de 45 minutes en individuel ou en groupe pendant les heures scolaires.

Des bilans réguliers sont effectués avec les enseignants, les parents, l'enfant et le réseau pour évaluer les effets de l'aide et, éventuellement modifier le projet initial.

